

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 24 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre juin à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 18 juin 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Aube, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Marie-Odile TAVERNIER a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	53

CONVOCACTION

Datée	du 18/06/21
Affichée	du 18/06/21

OBJET

Présentation du Plan
Pluriannuel d'Investissements
(PPI) – 2022/2026

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Geneviève HOLTZAPPEL, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Maïté GRANDCLÈRE, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Nicole MOUGEL, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

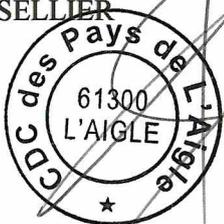
Pouvoirs : Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Véronique HELLEUX
Christian BARBIER a donné pouvoir à Maïté GRANDCLÈRE
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Isabelle DUVAL de LAGUIERCE a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Eric ZO
André LAMONTAGNE a donné pouvoir à Christine LEBRETON

Acte rendu exécutoire après
publication le 30 juin 2021

Représentés : Dominique NETZER représenté par Geneviève HOLTZAPPEL
Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE
Franck GAULTIER représenté par Nicole MOUGEL
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents : Pascal SUARD
Hubert GORET

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur le Président rappelle les enjeux associés à la réalisation d'un PPI et d'une stratégie financière :

Pourquoi réaliser un PPI ?

Donner de la visibilité sur la stratégie de la collectivité :

- Permettre de communiquer sur les projets et leur phasage en interne et en externe (usagers, communes)
- Eclairer sur les priorités retenues par les élus

Signer les contrats avec nos partenaires financiers :

- CRTE : Contrat de ruralité, de relance et de transition écologique avec l'Etat
- Contrat de territoire avec la Région et le Département
- Ainsi, avoir de la visibilité sur nos financements et les sécuriser

Garantir un taux de réalisation des projets

- Donner de la visibilité à l'administration de la collectivité pour définir le programme de travail des années à venir (désignation des chefs de projet, organisation en transversalité, etc...)
- Faciliter la concrétisation du programme politique
- Permettre un pilotage financier au long cours

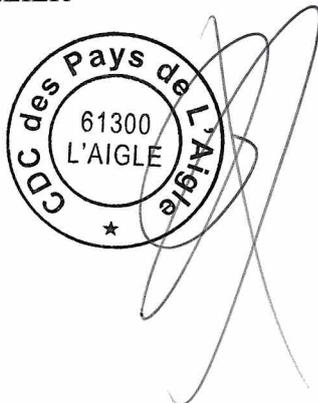
En quoi consistent concrètement le PPI et la stratégie financière associée ?

Acte rendu exécutoire après
publication le 30 juin 2021

Le plan pluriannuel d'investissement regroupe les projets et les enveloppes d'investissements récurrentes :

- Il contient l'ensemble des projets d'investissements et les financements nécessaires à leur réalisation
- Il doit être réalisé en début de mandat et porter sur tout le mandat
- Il constitue un document opérationnel, destiné à anticiper la programmation financière des investissements

Le Président,
Jean SELLIER



La stratégie financière est l'équation à résoudre en confrontant le PPI et la prospective

- Elle comprend une stratégie d'endettement sur le long terme
- Elle identifie des pistes pour le maintien ou le redressement de la CAF
- Elle définit un objectif d'optimisation des financements extérieurs sur chaque projet et le cas échéant un taux d'autofinancement plafond

Suite aux différents échanges intervenus lors des conférences des Maires des 20 mai et 10 juin 2021, il en ressort un état des lieux des projets en cours et à venir pour les 5 prochaines années.

Le document présenté constitue avant tout un phasage et une feuille de route identifiant les priorités retenues par les élus et les grands équilibres financiers, sans constituer un engagement ferme et définitif.

En effet les hypothèses retenues, en dépenses et en recettes, font ressortir un besoin de financement qui n'est pas compatible avec les ressources actuelles de la collectivité (capacité d'autofinancement et capacité d'emprunt).

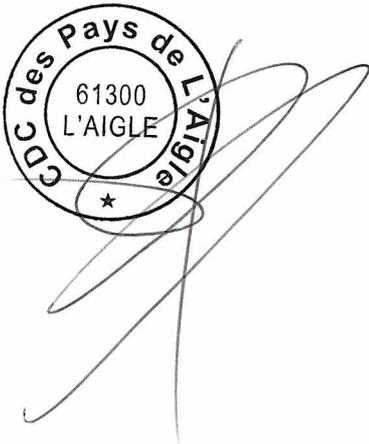
Les éléments financiers qui y figurent résultent d'évaluations de niveau de précision divers en fonction de l'état de maturité des projets, qui seront à affiner. De même les estimations de subventions des différentes opérations seront précisées lorsque les dossiers seront déposés et instruits auprès des organismes financeurs.

Aussi, la programmation définitive sera établie chaque année, selon les capacités financières de la collectivité. Le travail de fond initié ces dernières années devra être poursuivi sur trois axes conformément aux discussions des derniers Débat d'Orientation budgétaire 2021 :

- Optimisation des dépenses de chaque projet, à la mesure des moyens de la collectivité
- Sécurisation et maximisation des subventions d'investissement
- Maintien de la capacité d'autofinancement

Acte rendu exécutoire après
publication le 30 juin 2021

Le Président,
Jean SELLIER



Le Conseil après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2022/2026

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.